

tendre que c'est non seulement par ses tournées électorales, mais surtout par son activité à l'Union qu'il était devenu réellement populaire. N'oublions pas qu'au début du siècle, de toutes les Fédérations sportives celle des gymnastes comptait le plus grand nombre de membres.

Il prit une grande part à l'organisation des Fêtes Fédérales de 1916, 1917 et 1924. Dans le programme de 1914 Brasseur consacra quelques pages au 25^{me} anniversaire de la fondation de l'Union et s'étendit notamment sur les mérites de son ami Aloyse Kayser.

Il fut aussi président du Comité d'organisation des Tournois internationaux de 1909 et de 1930. A ce dernier (9^{me}) tournoi il s'adressa comme suit aux hôtes étrangers:

«Notre pays est petit, sa capitale est mignonne. Elle n'est ni sillonnée de brillantes avenues ni parée de somptueux édifices. Nos palais à nous ce sont nos forêts, nos ravins, la nature luxembourgeoise, tour à tour élégante et sauvage, partout vibrante de beauté, partout vivifiée par le souffle de la liberté. Et dans ce cadre modeste à la fois et riant, vous verrez une population probe et paisible, une démocratie éclairée et laborieuse qui ne demande qu'à suivre sa destinée à l'ombre du travail, de la paix et de l'indépendance.»⁴⁾

A quel point Robert Brasseur pouvait impressionner les visiteurs étrangers par son charme et son talent de les mettre à l'aise, on en retrouve les traces dans les condoléances qui, après sa mort, affluèrent à l'U.S.L.G. de tous les coins de l'Europe.

A l'instigation des trois grands promoteurs du sport luxembourgeois — M. Pescatore, Al. Kayser et Rob. Brasseur — l'éducation physique ne fut pas oubliée dans la loi scolaire de 1912, même si l'application en fut encore bien modeste.

Robert Brasseur contresigna également la proposition de loi qu'Aloyse Kayser déposa à la Chambre le 26. 10. 1920 et qui concernait l'organisation de l'éducation physique, la préparation des instructeurs et l'introduction des brevets. Après avoir longtemps somnolé dans les tiroirs administratifs, cette proposition fut adaptée aux temps modernes et servit de base à l'arrêté g.-d. du 8. 10. 1945 et à la loi du 21. 8. 1953, modifiés par des arrêtés et lois subséquents.

Lorsque, le 6. 3. 1926, son successeur à la présidence de l'U.S.L.G., Aloyse Kayser fut enlevé par la mort, Robert Brasseur en fut ému jusqu'aux larmes. Rarement il trouva des paroles d'adieu aussi sincères que celles prononcées en sa qualité de président d'honneur sur la tombe de son vieil ami à qui il attribua le mérite d'avoir il y a 27 ans, «sorti la culture physique de la médiocrité où la retenaient le dilettantisme des uns et l'indifférence des autres.»⁵⁾